

Etude pour la restauration hydromorphologique du lit de la Têt aval

CR Réunion de COPIL n°4 Date : 08/07/21

ORGANISME	PERSONNES	P*	D*	C*	E-MAIL
SMTBV	P. PARRAT : Président	X	X	X	pierreparrrat@wanadoo.fr
	A DOMENECH : 2 ^{ème} VP	X	X	X	domenech.alain0568@orange.fr
	F. CAROL : Directeur	X	X	X	fabrice.carol@bassintet.fr
	A. HERVIEU	X	X	X	ava.hervieu@bassintet.fr
DDTM 66	N. RASSON	E	X	X	nicolas.rasson@pyrenees-orientales.gouv.fr
	B. LEON	X	X	X	brice.leon@pyrenees-orientales.gouv.fr
	M. MARFAING	E	X	X	magali.marfaing@pyrenees-orientales.gouv.fr
Agence de l'Eau RMC	F. CATHELIN	X	X	X	Fabrice.CATHELIN@eurmc.fr
	N. FALZON	E	X	X	Nicolas.FALZON@eurmc.fr
PMMCU	A. REVEL FOURCADE : référente projet ES TET maire du Soler	X	X	X	a.revel@lesoler.com
	R. VILA : Président	X	X	X	robert.vila@st-estève.com
	C. FAJON HERVIOU	X	X	X	c.fajon-herviou@perpignan-mediterranee.org
	L. VERGNES	E	X	X	l.vergnes@perpignan-mediterranee.org
	F. DANHYER	E	X	X	f.danhyer@perpignan-mediterranee.org
Mairie du Soler	A. REVEL FOURCADE : référente des projets Restauration du lit et ES TET maire du Soler	P	X	X	secretariatdgs@lesoler.com
Mairie de Saint Estève	R. VILA : Maire, Président PMMCU conseiller SMTBV	E	X	X	robert.vila@st-estève.com
Mairie de Baho	P. GOT : Maire, membre du SMTBV	E	X	X	mairie.baho@orange.fr
Mairie de Corneilla la Rivière	R. LAVILLE : Maire	X	X	X	mairie.corneilla.riviere@wanadoo.fr
Mairie de Villeneuve de la Rivière	P. PASCAL, Maire, référent PMMCU	E	X	X	villeneuvevelariviere@wanadoo.fr
Mairie de St Féliu d'Avall	D. ERRE, 3 ^{ème} adjoint	X	X	X	daniel.erre@orange.fr
Mairie de Saint Féliu d'Amont	R. OLIVE : Maire	E	X	X	mairie.saint-feliu-damont@orange.fr
Mairie de Pézilla-la- Rivière	JP BILLES : Maire, Président AURCA et SCoT, membre du SMTBV	X	X	X	jp.billes@mairie-pezilla-riviere.fr
Maire de Millas	J. GARSAU : Maire	X	X	X	mairie@mairie-millas.fr
Mairie de Néfiach	M. VALLIER : adjoint	X	X	X	mairie@nefiach.com
Mairie d'Ille sur Têt	A. DOMENECH : adjoint, conseiller CC RC	X	X	X	domenech.alain0568@orange.fr
	D. OLIVE : conseiller	X	X	X	d.olive66130@gmail.com
CC Roussillon Conflent	D. MUREAU	E	X	X	d.mureau@roussillon-conflent.fr
FDPPMA 66	O. BAUDIER : Directeur	X	X	X	olivier.baudier.fdp66@gmail.com
Région Occitanie	A. PAILLET	E	X	X	Agnes.Paillet@laregion.fr
ASCO St Estève Soler	A. JUANOLA : Président	X	X	X	asavernetpia@wanadoo.fr

	J. PICARD	X	X	X	
ASCO Têt Millas	R. BERENGUER : Président JL. RIEGIS	X X	X X	X X	roger.berenguer3053@orange.fr ULM-rr@wanadoo.fr
ASA St Feliu d'Avall	M. CASTRES	X	X	X	
CEN LR	L. COURMONT	X	X	X	lionel.courmont@cenlr.org
CD66	M. MARMONIER, service hydraulique	X	X	X	melanie.marmonier@cd66.fr
	AL ROCHE, service ouvrage d'art	X	X	X	annelise.rocche@cd66.fr
SM Nappes de la plaine du Roussillon	D. OLIVE, élu	X	X	X	d.olive66130@gmail.com
	H. TACHRIFT : Directeur	X	X	X	h.tachrift@nappes-roussillon.fr
Syndicat du SCoT la plaine du Roussillon	JP BILLES : Président	X	X	X	scotplaine-roussillon@wanadoo.fr
	M. LESNE, VP CC Aspres	X	X	X	maya.lesne@laposte.net
DIRSO	JH VOS	X	X	X	jean-hugues.vos@developpement-durable.gouv.fr
Chambre d'Agriculture	C. JORDA : Vice-président	E	X	X	claude.jorda@wanadoo.fr
	A. HALMA	E	X	X	a.halma@pyrenees-orientales.chambagri.fr
	J. BERTRAND	X	X	X	j.bertrand@pyrenees-orientales.chambagri.fr
Office Français pour la Biodiversité	R. ARSENTO	E	X	X	remy.arsento@ofb.gouv.fr
	A. FONTENEAU	X	X	X	andre.fonteneau@ofb.gouv.fr
MRM	F ALIX	X	X	X	f.alix@migrateursrhonemediterranee.org
UPVD	F. BOURRIN	E	X	X	fbourrin@univ-perp.fr
	F. MESLARD	X	X	X	florian.meslard@univ-perp.fr
Groupeement en charge des études	O. VENTO	X	X	X	olivier.vento@setec.com
	G. FOURNEL	X	X	X	geraldine.fournel@setec.com
	C. MICHEL	X	X	X	michelterritoires@free.fr

* P : Présent – D : Destinataire – C : Convoqué – (E) : Excusé(e)

Mot d'accueil et introduction de la réunion

Armelle REVEL FOURCADE, introduit la réunion :

- Remerciement à la ville de Baho pour son accueil et aux participants, venus nombreux.
- Rappel de la problématique : de nombreux enjeux dépendent de la restauration du lit de la rivière : l'incision provoque un appauvrissement du milieu et des dysfonctionnements des services rendus (moindre capacité à absorber les crues, banalisation des habitats, assèchement et déstabilisation des berges), une perte d'attractivité du milieu et menace directement des infrastructures (piles de ponts, prise d'eau des canaux) dont la RN 116. La situation entraîne également une vidange des nappes d'accompagnement du cours d'eau et se rapproche dangereusement du toit des nappes du Pliocène.
- Besoin de s'unir et de se coordonner autour de ce projet. c'est d'autant plus important que les crues de l'année 2020 ont conduit plusieurs maitres d'ouvrages à réaliser des travaux "en urgence" et donc à caractère temporaire. A ce titre, il sera important de mieux qualifier les travaux réalisés par la DIRSO, notamment sur le seuil du Soler 3.
- Deux échelles de travail emboîtées :
 - Une échelle globale avec des perspectives à moyen terme ; c'est l'objet de ce comité de pilotage, discuter des différents scénarios (orientations) pour donner un cap en termes de restauration du lit entre Corneilla de la rivière et l'A9.
 - Une échelle infra, plus localisée, avec échéance plus courte ainsi que des travaux et des enjeux prioritaires à resituer dans un cadre global.

Le président du SMTBV, Pierre PARRAT :

- rappelle que la déstabilisation du lit de la Têt est un héritage collectif et que les coûts de la restauration ne seront pas uniquement supportés par le Syndicat de la Têt.

Le syndicat met tout en œuvre pour organiser la coordination des acteurs de la Têt aval :

- un groupe de travail technique a d'ores et déjà été impulsé par le syndicat pour travailler sur le court terme. La première réunion se tient le 13 juillet. La DIRSO est appelée à collaborer pleinement.
- Le COPIL de ce jour est destiné à acter les orientations et privilégier un scénario. Il est attendu que chaque acteur donne son avis afin que le syndicat dispose de ces éléments pour faire un choix. Les choix et modalités définitives seront actés par la commission travaux et le comité syndical du SMTBV. Chaque membre du COPIL dispose de toutes les productions relatives à ce projet.

Déroulé de la réunion

- Tour de table
- Présentation par le bureau d'étude (Cf. diaporama et rapport)
 - Contexte, état d'avancement et objectifs
 - Synthèse du diagnostic
 - Construction et principe des scénarios
 - Le principe des variantes / options
- Conclusion

Compte-rendu des échanges : les points abordés

Pierre PARRAT souligne la qualité de la présentation et du travail, précis, mais relève le coût colossal du projet en indiquant qu'il n'est pas à la portée du SMTBV. Il rappelle que l'Etat doit participer et assurer la bonne gestion de la RN116. Par ailleurs, celle-ci est construite dans le lit de la rivière et au delà des infrastructures RN en propre, toute amélioration dans le lit de la rivière bénéficiera aussi à la protection de la RN. Peut être que si davantage de seuils avaient été construits à l'origine la situation serait différente ? Ce qui reste toute de même très énigmatique c'est que l'on ne retrouve aucun dossier complet sur cette infrastructure majeure du département. Qui va payer : les communes ? L'Etat ? la région qui devrait récupérer la gestion comme annoncé récemment ?

Armelle REVEL FOURCADE souhaite revenir sur l'état et stabilité des seuils existants, notamment ceux de la DIRSO, qui ont fait l'objet de travaux d'urgence en 2020 (Soler 3 et Millas) : quelque soit le scénario retenu, la réussite de ce grand projet est subordonnée à la reprise des seuils qui sont des points d'ancrage du lit de la Têt. Or à ce jour, il n'existe aucune garantie de leur stabilité étant donné que les réparations des seuils sous couvert du caractère d'urgence : ces ouvrages ne peuvent être considérés comme définitifs.

Les seuils de la DIRSO

- Questions posées :
 - M. CAROL interroge M. VOS sur la stabilité et le niveau de résistance des ouvrages repris par des travaux d'urgence à la suite de la tempête Gloria, notamment le seuil du Soler 3. Il demande également des précisions sur la nature des travaux prévus à l'été 2021 sur le seuil de Millas pour lesquels aucune présentation n'a été faite à ce jour et suite à la réunion de mars dernier.

- M. PARRAT s'étonne que les études sur la RN 1116 demeurent introuvables. Mr CAROL ajoute que des actes administratifs ont forcément été consignés dans les services déconcentrés. Les éléments de connaissance sur la stabilité des seuils existants sont primordiaux puisque les scénarios (et les variantes) sont construits en fonction de la présence de ces seuils (indispensables pour la stabilité de la RN116).
- M. GARSAU est très surpris d'apprendre que des travaux vont avoir lieu sur le seuil de Millas sans que la commune ne soit associée ni informée. Il attire par ailleurs l'attention sur la présence d'une ancienne décharge remise à jour par les crues de 2020, en rive gauche à l'aval immédiat du seuil qui pourrait s'éventrer davantage.
- Les réponses apportées par M. VOS de la DIRSO :
 - les travaux d'urgence réalisés sur le seuil du Soler 3 (situé sous la confluence Têt Coumelade et servant à alimenter la prise d'eau du Canal du Vernet et Pia) ont coûté près de 3M d'euros et sont bien définitifs. Il est en revanche difficile pour le maître d'œuvre de qualifier précisément le niveau de résistance de l'ouvrage. La stabilité est acquise pour une crue équivalente à Gloria. Suite à une erreur de l'entreprise, il y a tout de même eu un ajustement post travaux, une rehausse en rive droite pour recentrer les écoulements.
 - La suite des travaux d'urgence sur le seuil de Millas aura lieu en septembre 2021 (2^e phase) : appel d'offre en cours. Une réunion de présentation du projet est fixée au 13 juillet 2021 avec l'appui du SMTBV. Il s'agit d'une reconstruction à l'identique de l'ouvrage (cote) pour le sécuriser rapidement (budget prévisionnel de 500 000 à 1M€) donc pour répondre à l'urgence. Le DIRSO devra revenir pour reprendre l'ouvrage de façon plus définitive, en l'allongeant d'environ 100m sur la rive gauche pour lui assurer davantage de résistance. Dans le même temps la DIRSO va également réaliser une étude pour aménager le lit en amont du seuil et ainsi garantir sa stabilité et celle du talus de la RN116 entre le seuil de Millas et le passage à gué de Néfiach. Pour cette étude la DIRSO souhaite un rapprochement d'Egis avec Setec pour s'assurer d'un partage et d'un parti commun d'aménagement.

NB - post réunion, M. VOS de la DIRSO apporte l'après midi même (et au cours de la réunion du 13 juillet) des corrections sur son propos ; le maître d'œuvre ne peut en effet garantir une résistance de l'ouvrage à une crue équivalente à Gloria et les travaux sont "provisoirement" liés au caractère de remise en état d'urgence.

- Les points de vigilance :
 - Le COPIL demande d'associer les acteurs du territoire aux différents projets.
 - La DIRSO fait part de son retour d'expérience sur le coût des travaux : les 200m d'enrochement qui ont été repris en 2020 ont coûté 600 000€.

Le coût des aménagements

- Les coûts présentés posent les questions suivantes :
 - Qui va pouvoir financer ?
 - Il faut trouver des solutions concrètes efficaces pour optimiser ses coûts
 - Crainte de ne rien faire à cause des coûts trop importants

- Les réponses :
 - Les coûts ont été présentés afin d'avoir un élément comparatif pour différencier les scénarios. Ils ont été établis sur des principes d'aménagement de 12km environ non optimisés et sur les postes (3) qui permettent de les contraster (seuils, protection de la RN 116 et volume de remblai).
 - Quelque soit les scénarios les ordres de grandeurs sont les mêmes. Ils sont cohérents aux couts engagés pour les travaux de restauration du Drac (affluent de l'Isère dans les Hautes Alpes)
 - Il est rappelé que le projet présente plusieurs étapes dont la première présentera un coût d'investissement moindre puisque le projet prévoit un site pilote de 2 km. L'évolution naturel au sein du site pilote mais également en amont conduira probablement à des réajustements naturels avec une intervention humaine moindre et donc des coûts optimisés qui ne peuvent être définis aujourd'hui.

L'emprise foncière

- Les scénarios de restauration :
 - impactent la rive gauche puisque la rive droite est bloquée par la RN116.
 - impactent des terres agricoles : la chambre d'agriculture est consciente de l'impact foncier mais acceptera le scénario qui cherchera à minimiser cet impact. Il sera par ailleurs nécessaire de prévoir des compensations pour les agriculteurs touchés.
- Les emprises seront affinées dans les phases ultérieures. La RN116 est effectivement un point dur mais dans les cas où de l'emprise en rive droite est disponible, l'aménagement intègre cet espace afin de réduire la place prise en rive gauche.

La préservation des aménagements et usages

- Le scénario choisi doit être compatible avec les usages et les aménagements existants :
 - Les ponts. En particulier les ponts de Millas et du Soler (RD39) sont soumis à l'incision du lit (fondations reposant sur les marnes du pliocène) et la restauration pourra leur être bénéfique.
 - En rive gauche il faut préserver les usages notamment les prises d'eau et l'agriculture, dans un contexte d'une diminution de la ressource en eau. Les seuils sont importants pour l'alimentation des canaux d'irrigation et d'alimentation du lac des Bouzigues, mais aussi parce qu'ils créent localement une augmentation de la hauteur des nappes associées au cours d'eau. Les seuils doivent donc être en bon état.
- Réaction de M. CATHELIN de l'Agence de l'eau :
 - L'agence de l'eau rappelle que tous les usages liés à la Têt aval sont désormais en péril du fait de l'incision du lit. Les acteurs locaux sont dans l'obligation de restaurer la Têt pour préserver les usages associés.
 - La restauration du lit de la Têt va effectivement faire appel à la création d'ouvrages de fond, qui ne sont pas des seuils tels que nous les connaissons aujourd'hui, puisqu'ils seront intégrés au lit après recharge en matériaux. L'Agence de l'Eau attire l'attention sur le fait de ne pas créer de nouveaux usages sur ces futurs ouvrages de fond de lit, au regard des difficultés actuelles sur les seuils qui ont plusieurs fonctions à la fois.
- Les variantes proposées dans la seconde partie de la présentation intègrent d'ores et déjà ces aménagements et usages et elles font ressortir les questions clés que cette prise en compte posent et les futurs choix à opérer.

Le risque inondation

- Craintes lorsque le lit sera restauré d'une augmentation de l'inondation et de l'érosion en rive gauche notamment lors des lâchés du barrage de Vinça.
- Cette crainte n'est pas justifiée car la commande du SMTBV est justement de faire une restauration qui n'aggrave par l'aléa ni la vulnérabilité. Les 3 scénarios partent de ce postulat et intègrent une augmentation de l'emprise latérale du lit pour compenser la rehausse du fond du lit. Les cartes issues de la modélisation hydraulique sur le scénario retenu pour l'AVP permettront de vérifier le comportement du lit pour une crue de référence.
- En revanche, oui, en rive gauche cette nouvelle emprise conduira à redonner de l'espace au cours d'eau sur des terres parfois actuellement utilisées pour l'agriculture. Des solutions existent ; convention, servitudes, etc. le projet n'en est pas encore à ce stade d'avancement et le projet pilote (à plus court terme) n'impacte pas de zone réellement sensible en agriculture. Il est rappelé qu'avant cette étude un travail sur le foncier a été réalisé avec la chambre d'agriculture.

Le principe d'aménagement des méandres / retrouver une sinuosité

- La question porte sur l'intérêt et l'efficacité des méandres puisqu'il a été fait le constat lors de crues intermédiaires que la sinuosité du cours d'eau est responsable de l'érosion de berge, comme par exemple au niveau de la digue de l'aérodrome de Corneilla.
- Les réponses :
 - M. CATHELIN précise que le scénario 1 a l'intérêt d'apporter une sinuosité pour les crues les plus fréquentes et va donc avoir pour effet de casser les vitesses d'écoulement. Par ailleurs cette sinuosité va favoriser la création de zones où les embâcles vont se déposer et ne pas se ficher en travers des infrastructures.
 - Les méandres permettent d'allonger le chemin hydraulique de l'eau et par conséquent de réduire en phase travaux le volume de déblai/remblai et la hauteur de chute du lit en aval pour se reconnecter à l'existant. Ils ont l'avantage également de reconnecter latéralement la Têt avec ses annexes, avec des bénéfices pour les nappes d'accompagnement.

Le devenir des ASCO

- Les questions posées portent sur « quel avenir pour les ASCO avec la restauration du lit de la Têt ? Qui va faire les travaux d'entretien de la végétation dans la Têt aval ? Les arbres qu'on laisse dans le lit de la rivière sont ceux qu'on retrouve après crue devant les passages à gué »
- Réponse de M. CAROL : il s'agit d'une préoccupation partagée au niveau du SMTBV. Une réunion avec le Préfet se profile et le sujet sera évoqué puisque les ASCO sont sous sa tutelle. Le désembâclement de la Têt post crues 2020 s'est bien déroulé, la coordination ASCO-SMTBV a bien fonctionné sur les secteurs entre Ille et Perpignan. A l'aval la situation est plus complexe et mérite d'être clarifiée avec les services de l'Etat.

L'aménagement de seuils

- Proposition de M. BILLES de considérer un 4^{ème} scénario qui consisterait à remettre en place les 21 seuils prévus à la construction de la RN 116 et organiser la réalimentation en

sédiments à partir du barrage de Vinça, avec l'avantage qu'elle viendrait optimiser les coûts.

- Les échanges à ce sujet :
 - M. VOS précise que les travaux sur le seuil du Soler ont consisté à réparer 50m linéaire et ont coûté 2M€. La construction de seuils est donc bien plus chère que ce qu'on imagine.
 - M. VENTO rappelle que l'objectif de l'étude est de restaurer le bon fonctionnement du cours d'eau. L'aménagement de seuils supplémentaires ne répond pas directement à cet objectif. En outre, la solution de multiplier les seuils ne semble pas rentrer dans les critères qui permettent de rendre le projet éligible aux financements de l'Agence de l'eau.
 - M. BILLES est stupéfait de ce dernier élément de réponse. Si le financement Agence de l'eau a les rennes du projet alors les élus se retrouvent dépossédés de leurs décisions et de leur incarnation de la démocratie locale.
 - M. CATHELIN répond que les seuils actuellement présents dans la Têt montrent leurs limites dans l'efficacité face à l'érosion du lit. Ils posent bien des soucis aujourd'hui (cf. événements de 2020). La restauration ne peut donc pas consister à refaire des seuils à l'identique ou tels que dimensionnés à l'époque de la construction de la RN116. Des ouvrages de fond seront en revanche nécessaires. Ils seront le plus transparents possibles et les usages associés devront obligatoirement évoluer, à l'instar de ce qui est souhaité actuellement sur la prise d'eau du Canal de Corneilla : il faut trouver d'autres solutions d'alimentation du canal, plus pérennes et intégratrice des différents enjeux en place. Par ailleurs, sur ce projet de restauration qui implique différentes maîtrises d'ouvrage, il est clair que la décision reste locale et que la vallée est libre de ses décisions. M. CATHELIN rappelle toutefois que les financements Agence de l'eau sont cadrés par un programme lequel est décidé par un comité de bassin rassemblant de façon représentative, élus, usagers et état.
 - Armelle Revel Fourcade rappelle que la question du coût et du financement ne doit pas perturber la réflexion à ce stade, car l'estimation est encore grossière. Oui, le coût est important, mais les 3 scénarios ont été réfléchis et proposés à partir du terrain, de la problématique locale, des enjeux et de la nécessité à agir. Ils n'ont pas été construits à partir d'une logique de financement ou de la doctrine de tel ou tel partenaire. En revanche, effectivement le projet devra être largement subventionné.

Les contraintes réglementaires

- la DDTM précise que les travaux de restauration seront autorisés si le projet est conforme à la réglementation
- Le projet prévoit l'étude des dossiers réglementaires.

Conclusions

Mme REVEL FOURCADE dresse une synthèse après le tour de table :

- les débats ont été riches et la participation de tous, encourageante
- il y a un large consensus sur la nécessité à agir
- le scénario 2 ne remportant aucun suffrage est écarté. Le scénario 1 arrive en tête mais les inquiétudes émises sur ce scénario portent plusieurs acteurs à se rabattre sur le scénario 3. Des précisions sont donc nécessaires.
- il est proposé de venir à la rencontre des communes et acteurs de la rive gauche, à la rentrée

- tous les documents produits dans le cadre de ce projet ont été transmis à tous les acteurs par mail
- un compte rendu sera produit et transmis
- il est rappelé qu'à l'initiative du SMTBV les principaux maîtres d'ouvrages (CD66, ASA du Canal de Corneilla, DIRSO, Syndicat des nappes) sont invités à se réunir le 13 juillet prochain pour une discussion sur le seuil de Millas.

En conclusion, M. PARRAT indique que les membres du comité de pilotage ont bien pris la mesure de la complexité du sujet. Le projet est bien guidé par l'intérêt général pour la ressource, le monde agricole et la RN116. Le syndicat n'aura pas les moyens de le réaliser seul. Si l'Etat ne participe pas, alors, nous n'y arriverons pas. Il y a urgence à faire quelque chose. Le « comment » reste à définir.

Fin de la réunion